

Bas les masques Gratuité pour tous les élèves

La FCPE de Seine Saint Denis s'émeut fortement des propos tenus ce jour par le ministre de l'éducation nationale sur le plateau de France 2. Elle rappelle que le masque n'est pas une fourniture scolaire. Contrairement aux gommes et au crayons, il ne peut se prêter et doit être remplacé toutes les 4 heures.

Seule la dotation par la puissance publique peut garantir la qualité du masque et le respect des temps de port par tous les élèves, quel que soit le revenu des familles. Le masque n'est pas un matériel à vocation pédagogique mais une affaire de santé publique.

Tout comme les entreprises doivent équiper leurs salariés, les établissements scolaires doivent fournir à leurs élèves les masques exigés en fonction des protocoles sanitaires.

Une dotation supplémentaire doit aussi être fournie à tous les élèves qui prennent les transports en commun pour rejoindre leurs établissements.

**Nos enfants sont l'avenir de tous.
Les protéger, c'est nous protéger aussi.**

Contacts : Anne PIETER et Alixe RIVIERE, co-présidentes de la FCPE 93, 0623767427 / 0670298953



43 place Nicole Neuburger, 93140 Bondy

@FCPE93

<https://www.facebook.com/fcpe93/>

contact@fcpe93.fr